

---

## MARIE MERCIER FILLE DU ROY

Le premier contingent des Filles du Roy arrive en 1663 et leur arrivée s'étendra sur une période de 10 ans. Elles furent plus de 800 à venir s'établir en Nouvelle-France pour fonder une famille. Le patrimoine génétique des Canadiens français provient principalement de ces femmes courageuses. On peut les considérer comme « *les Mères de la Nation* ». Elles arrivent dans un contexte historique à connaître.

Plus de cinquante ans après la fondation de Québec, la Nouvelle-France compte à peine 3000 habitants malgré les efforts de peuplement de Samuel de Champlain. Il y a seize hommes pour une femme! L'économie de la colonie repose sur les coureurs des bois qui assurent l'approvisionnement en fourrures auprès des Amérindiens. Les rares familles de colons doivent surmonter les embûches d'un nouvel environnement: le froid, la famine, les moustiques, la menace constante des Iroquois ...



*Crédit photo : Société d'histoire des Filles du Roy*

En 1663, le monopole du territoire est retiré aux compagnies de traite. Le nouveau roi, Louis XIV, décide de faire du Canada une colonie sous son administration. Le gouvernement royal favorise le peuplement par l'immigration et des mesures natalistes, la protection du territoire par l'arrivée du Régiment Carignan-Salières et l'amélioration du régime seigneurial pour la distribution des terres. C'est dans cet effort de fonder une véritable colonie de peuplement qu'arrivent les Filles du Roy.

La plupart d'entre elles étaient des orphelines provenant principalement de la région parisienne. Une bonne constitution physique pour surmonter les rudes conditions du nouveau monde et avoir de bonnes mœurs sont des conditions essentielles pour être choisies par les autorités. Le roi leur donnait une petite dot et un trousseau. Entre 1663 et 1673, onze arrivages de ces femmes à marier vinrent rétablir l'équilibre démographique de la colonie. En dix ans, la population de la Nouvelle-France a presque triplé. La survie de la colonie est assurée.

**Marie Mercier** arrive à Québec en juillet 1671. Elle a environ 14 ans. Elle est la fille de Nicolas et Marie Bourot de l'Île de France. Elle dispose d'une dot de 350 livres dont 50 livres du Roy. Moins de trois mois plus tard, elle épouse à Québec, le soldat Jean Chevaudier dit Lépine. Marie a bien rempli sa mission de favoriser le peuplement du pays puisqu'à son décès dans la paroisse de Champlain à trente ans seulement, elle était déjà la mère de huit enfants. Les Filles du Roy auront en moyenne 9,1 enfants.

Il n'y aurait eu qu'un seul Mercier à épouser une Fille du Roy. Il s'agit d'**Antoine Mercier** qui épouse Françoise Aubry le 22 septembre 1673, soit seulement 22 jours après son arrivée en Nouvelle-France. Il décède en avril 1675. Le couple, établi dans Bellechasse, a eu trois enfants dont nous n'avons pu retrouver la trace. On présume qu'ils sont décédés en bas âge. Françoise

---

donnera naissance à sept autres enfants dans un second mariage avec Vincent Chatigny de l'Île Percée.

**Références :**

La Société des Filles du Roy, *Les filles du Roy et leurs époux* , Québec 2011.

Site Internet : [www.migrations.fr](http://www.migrations.fr)